RCS : BORDEAUX
Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 1977 B 00498
Numéro SIREN : 310 776 299
Nom ou dénomination : CASSOUS

Ce dépôt a été enregistré le 08/01/2016 sous le numéro de dépôt 394

150575

COPIE

REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT

DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

Le présent acte a été déposé au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux

Le - 8 JAN. 2016

sous le N° 394

LE SOUSSIGNE :

Monsieur Xavier BOUCKAERT, agissant, en qualité de Président du Directoire, au nom et pour le compte de la société CASSOUS, société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 6.200.000 euros, dont le siège social est situé Espace Phare – 27 rue Alessandro Volta 33700 Mérignac, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro 310 776 299,

A l'honneur de vous exposer que cette société envisage de procéder à l'octroi d'avantages particuliers au profit de Monsieur Henri CASSOUS, actionnaire fondateur et Président du Conseil de Surveillance.

Lesdits avantages particuliers consistent en un droit à un dividende prioritaire de 145 euros par action.

En conséquence, en application des articles L.225-8 et L 225-14 du Code de commerce,

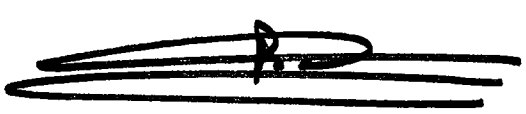
A l'honneur de vous demander de bien vouloir désigner un commissaire chargé d'apprécier la valeur des avantages particuliers attribués à Monsieur Henri CASSOUS et d'en faire un rapport.

Ce commissaire aux avantages particuliers étant soumis aux incompatibilités prévues à l'article L. 228-15 du Code de commerce, il est précisé que sont commissaires aux comptes de la société CASSOUS :

- Co-Commissaires titulaires :
 1. SCP Lassus & Associés 82 avenue de Tivoli 33110 Le Bouscat
 2. Audial 21 Avenue Ariane 33700 Mérignac

- Co-Commissaires suppléants :
 1. M. Eric Ducasse 21 Avenue Ariane 33700 Mérignac
 2. M. Michel Delbast 82 avenue de Tivoli 33110 Le Bouscat

Fait à Bordeaux
Le 11/12/2015



ORDONNANCE

Nous, Gérard PERRE, Président du Tribunal de Commerce de Bordeaux,

Assisté du Greffier,

Vu les articles 493 et suivants, 875 du code de procédure civile,

Vu la requête qui précède, les dispositions des articles L.225-14, L.225-147, L.228-15, R.225-14 et R.225-136 du Code de Commerce,

Désignons :

le Cabinet DB3C, 40, rue de l'Arsenal, 33000 BORDEAUX

en qualité de commissaire aux apports chargé d'évaluation des avantages particuliers, avec pour mission :

- pour chacun des avantages particuliers créés par la **SA CASSOUS 27 Rue Alessandro Volta, Espace Phare 33700 MERIGNAC** identifiée sous le n° 310776299 RCS BORDEAUX, au profit de Monsieur Henri CASSOUS,
- de décrire et d'apprécier chacun des avantages et droits particuliers,
- d'établir un rapport de ces discriptions, appréciations et, s'il y a lieu, évaluations et justifications, lequel rapport devra être déposé au Greffe et mis à la disposition des associés au siège au moins 8 jours avant la date de la décision sociale appelée à statuer sur l'opération ;

Disons qu'en application de l'article 21 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978 et de l'article R 210-19 du code de commerce, le Greffier du Tribunal de céans devra déposer une copie de la présente au dossier de la Société, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Si le commissaire aux apports désigné se trouve dans un des cas d'incompatibilité prévus par l'article L.822-11 du Code de Commerce, il devra Nous demander son remplacement par simple requête.

DISONS que le requérant supportera la charge des dépens que nous liquidons à la somme de 39,25 € TTC,

Fait et ordonné à BORDEAUX, en Notre Cabinet, au Palais de la Bourse, le 31 décembre 2015.

Jean-Marc BAHANS
Greffier associé du tribunal de commerce de Bordeaux

2015O00575